

Réf: Dossier 382706

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT LES 4 SAISONS » en abrégé « ETS LES 4 SAISONS »

Siège ABIDJAN MARCORY AIONDAN NON LOIN DE  
ARTCI, Lot 2599, Ilot 244

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT LES 4 SAISONS »

en abrégé « ETS LES 4 SAISONS »

Objet : - ACHATS ET VENTES DE MATERIELS  
INFORMATIQUES;  
- COMMERCE GENERAL;  
- FOURNITURES DE BUREAU;  
- ACHATS ET VENTES DE PRODUITS ET  
CONSOMMABLES;  
- IMPORT-EXPORT;  
- TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY AIONDAN NON LOIN DE  
ARTCI, Lot 2599, Ilot 244

Dirigeant(s) M KONE HAMIDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01972 du 27/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI